

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin mars 2016

LA REUNION

	février 2016	mars 2016	Cumul de janvier à mars		année 2015
			2016	2015	
Dossiers déposés	108	127	318	261	1 187
Dossiers soumis pour examen de recevabilité	75	111	285	240	1 041
- Dossiers recevables	65	103	257	219	954
- Dossiers irrecevables (A)	10	12	32	20	98
Décisions d'orientation des Commissions	65	101	262	222	960
- vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	16	27	71	73	335
- vers une procédure de réaménagement des dettes	49	74	191	149	625
Dossiers traités par les Commissions (A+B+C+D+E)	102	90	329	327	1 270
Mesures de rétablissement personnel (B)	17	31	78	76	334
- Recommandations d'effacement de dettes (PRP sans LJ)	17	31	78	76	334
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0	0	0	0	0
Mesures de réaménagement des dettes (C)	62	28	163	184	607
- Plans conventionnels conclus	19	14	49	34	155
* dont plans conclus consistant en un moratoire	4	2	11	11	44
- Mesures imposées ou recommandées par les commissions	43	14	114	150	452
* dont mesures imposées ou recommandées immédiates	29	4	62	97	297
* dont mesures imposées ou recommandées consistant en une suspension d'exigibilité	26	7	56	76	233
Dossiers clôturés toutes phases (D)	13	19	56	45	221
Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables) (E)	0	0	0	2	10
Relations avec les tribunaux					
- renvoi des dossiers par les juges aux commissions	0	0	0	1	1
- recommandations homologuées par les juges	42	47	121	107	476

En mars 2016, la commission a été saisie de 127 situations de surendettement et en a traité 90 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de saisines de la commission a progressé de 21,8 % sur les trois premiers mois 2016 par rapport aux trois premiers mois 2015 (318 dossiers contre 261 dossiers).